

GUIDE PRATIQUE A L'ATTENTION DES PARENTS



VERSAILLES

Activités péri et extrascolaires
Ecole élémentaire et maternelle Yves Le Coz
remy.margry@versailles.fr



DIRECTION DE L'ÉDUCATION
SERVICE ACTION ÉDUCATIF
Hôtel de Ville - 4 avenue de Paris - 78011 Versailles

ORGANISATION DES DIFFÉRENTS TEMPS PÉRISCOLAIRES

L'ACCUEIL PERISCOLAIRE (7h30/8h20)

Equipe: Céline, Laurence, Sabine, Héroïse, Clarisse

Lieu d'accueil des parents:
Maternelle Yves le Coz

Les enfants sont encadrés par l'équipe d'Atsem.

L'accueil préscolaire se caractérise par une arrivée échelonnée. Il s'agit d'un temps où l'enfant sera accueilli en douceur et, des activités informelles seront proposées.

L'accueil est individualisé car l'enfant sort du sommeil et il importe de le laisser se réveiller à son rythme.

Afin de ne pas perturber le transfert des enfants d'une école à l'autre, nous accueillerons les enfants jusqu'à 8h15.

LES PAUSES MERIDIENNES (11h30/13h30)

Equipe: Céline, Laurence, Sabine, Héroïse, Clarisse, Carol, Nadia, Vana.

En maternelle, les enfants sont pris en charge par les ATSEM et les animateurs

En élémentaire, les enfants sont pris en charge par les animateurs.

Equipe: Steeve, Ingrid, Jennifer, Mouna, Charlotte.

Des ateliers divers seront proposés aux enfants qui s'y inscrivent.

En cas d'allergies alimentaire un PAI (Projet d'accueil individualisé) doit être mis en place avec le médecin scolaire, à la demande de la famille. Seul ce document nous permet de suivre des consignes particulières.

L'ACCUEIL POSTSCOLAIRE MATERNEL (16h30-18h00)

Equipe: Carol, Ingrid, Mouna, Jennifer, Nadia, Yamina

Les enfants sont encadrés par les animateurs.

Ce temps d'accueil situé juste après la journée scolaire des enfants est un temps de détente et de loisirs.

Merci de **prévoir un goûter** dans un sac à dos. Les sacs restant à température ambiante, **les produits frais ne pourront être donnés aux enfants.**

Pour le bon déroulement du goûter, merci de venir chercher vos enfants à partir de 17h00.

Pour toute personne non autorisée habituellement à récupérer votre enfant, merci de nous en informer et de demander à la personne de venir munie d'une pièce d'identité.

LES ETUDES SURVEILLEES (16h30/18h00)

Equipe: Les enseignants et animateurs de l'école.

Les études sont pris en charge majoritairement par les enseignants de l'école, les équipes sont complétées par des animateurs titulaires a minima d'un bac+2.

Les études surveillées permettent aux élèves d'apprendre leurs leçons dans le calme et de faire les exercices donnés par leur enseignant.

Les enfants sortiront par l'école élémentaire à 18h.

Si les enfants ne sont pas récupérés, ils seront inscrits en accueil prolongé.

ACCUEIL PROLONGE MATERNEL ET ELEMENTAIRE (18h00-18h30)

Equipe: Carol, Jennifer, Mouna

Les enfants sont encadrés par les animateurs.

Ce temps d'accueil est un moment de détente. Les enfants sont libres de choisir, s'ils le souhaitent, parmi les activités proposées
(jeux de sociétés, dessins, lecture, jeux sportifs)

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI (7h30-13h30 ou 7h30-18h30)

Les enfants sont accueillis du côté maternel.

Le matin, les enfants sont accueillis entre 7h30 et 9h15.

Pour les enfants inscrits à la 1/2 journée, l'accueil se déroule entre 13h20 et 13h30.

Pour les enfants inscrits à la journée, l'accueil se déroule entre 16h45 et 18h30.

Equipe maternelle: Mouna, Carol, Jennifer, Nadia, Yamina

Equipe élémentaire: Steeve, Ingrid

Durant toute l'année, les enfants de l'accueil de loisirs auront un programme d'animation entre chaque période de vacances avec des grands jeux, des thématiques abordées et des sorties.

Les informations de la journée concernant vos enfants (petit incident, bobo, activité, comportement...) seront transmises à l'accueil.

Le goûter est prévu par l'accueil de loisirs.

ACCUEIL DE LOISIRS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Pendant les vacances scolaires, des accueils de loisirs fonctionnent de **8h00 à 18h30** dans les écoles (un planning des ouvertures et fermetures sera diffusé au mois de décembre pour l'année 2023).

L'accueil des enfants est ouvert entre 8h00 et 9h15 le matin et ils peuvent être récupérés à partir de 16h45 le soir.

MESURES DE SECURITE

Afin de garantir au mieux la sécurité de tous et permettre le filtrage des entrées, **le portail principal côté maternel** sera fermé.

Merci de refermer le portail derrière vous.

L'animateur positionné à l'entrée vérifie les autorisations : Si vous ne venez pas chercher personnellement votre enfant, vous devez avoir désigné par écrit la personne autorisée à le récupérer. Une pièce d'identité lui sera obligatoirement demandée.

En cas de retard après 18h30, les parents doivent signer une fiche de retard sous peine d'un supplément pour dépassement horaire.

Il est impératif de contacter le responsable pour prévenir d'un éventuel retard.

INFOS PRATIQUES GENERALES

Pour la communication avec l'équipe périscolaire (signalement d'absence, autorisation de sortie, récupération des enfants, modification de coordonnées, etc.), merci de privilégier le mail et de ne pas oublier d'indiquer le nom de l'enfant concerné et l'école.

En cas de retard, merci de privilégier le téléphone portable et de prévenir dès que possible.

N'oubliez pas de consulter régulièrement les affichages du périscolaire :

Ils se trouvent à l'entrée de l'école sur les vitres extérieures. Il y aura le fonctionnement des différents accueils ainsi que le programme des activités de chaque période et les menus.

Pour l'accueil du mercredi et des vacances scolaires, votre enfant a besoin :

De vêtements et chaussures adaptés aux activités d'un centre;
D'un vêtement de rechange pour les plus jeunes en cas de petites fuites;

Selon la météo, d'un K-way ou d'une casquette et d'une crème solaire;

D'un doudou pour le temps calme (si besoin).

Pensez à marquer les vêtements de votre enfant.

VOS CONTACTS :

**Responsable du site « Yves le Coz »
Elémentaire et Maternelle**
remy.margry@versailles.fr
06.14.10.01.02

**Direction de l'éducation
Service relations aux familles**
Tél : 01 30 97 85 55
Courriel : education@versailles.fr

Coordinateurs du secteur:

Carole Dubois: 06.14.10.48.34/carole.dubois@versailles.fr
Céline Even: 06.14.10.48.14/celine.even@versailles.fr

RÈGLEMENTS, TARIFS ET INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS

Les règlements des activités et les tarifs sont disponibles sur le site de la Ville : www.versailles.fr

Les inscriptions aux activités périscolaires se font sur le site de la Ville : www.versailles.fr, rubrique services en ligne ou auprès du service Relations aux familles de la Direction de l'éducation (01 30 97 85 55).

Les inscriptions ou désinscriptions doivent se faire le jeudi avant minuit pour la semaine suivante.
Vous pouvez aussi vous adresser au responsable périscolaire pour toute difficulté ou question.